

# La cartographie: un outil de bonne Gouvernance, de proximité et d'équité en WASH

**Auteurs:** Alfred Randrianandrasana / Ravaloson Arsène / Fastenopfer - Taratra  
mai 2018 / Madagascar

## Description de la bonne pratique

### Contexte :

- Taux de desserte WASH particulièrement bas dans la commune de Amborompotsy.
- Répartition spatiale des infrastructures WASH mal connue par la commune mais également par la population.
- L'accès à l'eau et à l'assainissement non considéré comme un droit humain.



- Pas de responsable chargé spécifiquement de la gestion du secteur WASH dans la commune

### Approche / méthode utilisée

Mise en place d'un processus partant du diagnostic de la gouvernance communale en WASH et allant vers la cartographie des réalités du secteur WASH (ressources - accès- mode de gestion – technologie...)



Implication de la population par la mise en place de comités villageois de diagnostic (participatif)

Approche basée sur le droit humain = Analyse de l'accès en WASH par rapport au droit à WASH



Cartographie des réalités du secteur WASH de la commune

## Éléments clés pour une mise en œuvre réussie

### Conditions nécessaires pour que ça marche

- Travailler avec des personnes ressources pour la réalisation d'un diagnostic technique et socio-organisationnel.
- Renforcer les capacités de la commune sur le cadre légal et réglementaire du secteur WASH et sur la décentralisation (code de l'eau, stratégie nationale...).
- Accompagner la commune à la mise en place du Service Technique et de la Commission WASH au sein de la commune, et à la mise en œuvre du processus.
- Impliquer toutes les entités concernées par le WASH (Education, Santé, ménages, autorités locales...).

### Challenges:

- Amélioration de la Gouvernance pour assurer la durabilité et l'équité.
- Focus sur la Transparence (tout les usagers connaissent les démarches à suivre pour accéder au service WASH) et sur quelle base les décisions sont prises.

## Conclusions & recommandations

### Avantages

- Les autorités communales et la population ont connaissance des réalités du secteur WASH dans leur commune.
- La présence d'une base de données du secteur WASH facilite l'activité de la commune pour la planification des activités (établissement du PDEAH communal).

### Conditions préalables

- Le processus doit être acté par la commune pour avoir force de loi
- Le WASH doit être considéré comme droit humain



### Recommandations

- Processus long qui doit être planifié avec les différentes entités concernées par le WASH.
- Expliquer aux usagers leurs droits et devoirs en matière d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.



### Autres informations :

Blanca Steinmann, Chargée de programme, Fastenopfer, steinmann@fastenopfer.ch  
Rasamimanana Andriamparany, Coordination Fastenopfer, rasamimanana@moov.mg

